

Employabilité



Equal II
Thème A

HANDI-CAPACITES Epilepsies et Entreprises

Objectif : Réduire les peurs, préjugés et représentations afin de favoriser l'accessibilité et le maintien à l'emploi des personnes souffrant d'une pathologie chronique dont l'épilepsie

• Publics visés

> Prioritairement les employeurs mais aussi les personnes souffrant d'une maladie chronique

• Contexte, problématique et démarche du projet

> L'employabilité des personnes en situation de handicap ou présentant une maladie chronique se heurte très souvent aux préjugés et aux représentations que les personnes elles-mêmes et les employeurs se construisent autour du handicap ou de cette pathologie : l'objectif de ce projet est de pouvoir objectiver ces préjugés et ces représentations en mettant en place un processus d'accompagnement pour faciliter l'accès et le maintien à l'emploi.

> Le contexte global de ce projet est réparti sur deux régions de France : la région parisienne et la région de Poitou-Charentes. Deux partenaires étrangers (Hongrie et Pays de Galles) nous ont rejoint dans cette expérience.

La démarche du projet est le développement d'un travail d'étude et d'enquête sur la perception et les attitudes du monde du travail face aux maladies chroniques dont l'épilepsie afin de repérer les obstacles à l'accès et au maintien l'emploi.

• Résultats de l'opération

> L'objectivation des préjugés et des représentations nous a permis de construire un modèle conceptuel capable de pouvoir mieux comprendre la problématique en question, dans sa complexité de discriminations, et de définir des pistes d'intervention pour y remédier. La mise en place de sensibilisation et de formation des employeurs constitue la clé de voûte vers une amélioration de l'employabilité de ces personnes. La rédaction d'un cahier de recommandations pour des meilleures pratiques en est un outil indispensable.

• Apports de l'action transnationale

> L'activité transnationale nous a permis de comprendre que le contexte socio-politique jouait également un rôle déterminant dans le développement et le maintien de la situation problématique actuelle. Les différentes dispositions nationales en la matière nous conforte dans la perspective qu'il faut pouvoir agir à plusieurs niveaux différents et de manière conjointe pour favoriser l'accès et le maintien à l'emploi de ces personnes.

• Innovation dans les politiques et/ou les pratiques

> Les indicateurs les plus pertinents sont certes l'augmentation du nombre de personnes handicapées dans l'accessibilité et le maintien à l'emploi mais également et surtout l'augmentation du nombre d'employeurs qui décident de faire confiance à ces personnes et qui misent sur une acceptabilité et une intégration plus forte au sein de leur entreprise.

• Egalité des chances entre les hommes et les femmes

> Nous avons été vigilants à identifier les critères de différenciation selon le sexe et selon l'âge. Il apparaît manifestement que les femmes sont davantage victimes de ces discriminations, à compétence égale et que ces discriminations ont tendance à croître avec l'âge.

• Description des pratiques et des produits transférables

Intitulé	Contenu	Utilisateur	Public bénéficiaire	Nature du support	Producteur
Pratique : étude à trois volets (national, transnational et comparatif)	Contribution à l'emploi et au maintien en emploi	employeurs	employeurs / DE / salariés	Ouvrage et Brochure	PDD
Pratique : Focus groupes à 2 volets (employeurs et personnes épileptiques)	Contribution à l'emploi et au maintien en emploi	employeurs et Personnes ayant une maladie chronique	employeurs / DE / salariés	Technique de dynamique de groupe	PDD
Produit : Guide pratique à l'usage des employeurs		employeurs	employeurs / DE / salariés	Brochure	PDD
Produit : Prestations de formations (sensibilisation et tutorat)	Mise en œuvre de formations à partir du guide et en faisant appel, si nécessaire, à plusieurs profils de consultants	employeurs et salariés	employeurs / DE / salariés	Catalogue de formations	EES

• Partenariats et gouvernance

> Un partenariat français composé de deux entreprises (une entreprise publique et une entreprise privée) ainsi que de deux organismes disposant d'une expertise dans les maladies chroniques :

- les deux entreprises partenaires (privées et publiques) nous ont permis de travailler auprès de populations diversifiées.
- l'expertise des deux organismes a facilité la compréhension et l'analyse des différentes situations. La prise en compte de ces différents champs de compétences a rendu un fonctionnement consensuel.

• Facteurs de succès pour la transférabilité des pratiques

> Les résultats obtenus permettent de pouvoir miser sur plusieurs niveaux de transférabilité :

- d'une part, les résultats démontrent que la problématique se pose de manière identique selon les régions et donc qu'il existe au sein d'un même pays, peu de variations. Cela permet d'étendre les résultats sur un plan national et donc de généraliser les stratégies.
- D'autre part, si l'épilepsie a servi de catalyseur de la démarche, elle a permis de mettre en évidence que les préjugés et les représentations sont identiques à tout type d'handicap (à l'exception de certains spécificités), voire au niveau de l'ensemble des maladies chroniques.

- **Contraintes de moyens**

- > La difficulté du recrutement de nos échantillons, tant du côté des employeurs que du côté des personnes en situation de handicap nous montre que les moyens doivent être importants pour atteindre le recrutement. Par la suite, le travail se concentre sur l'animation de rencontres et d'échanges dont l'objectif est de modifier les représentations de part et d'autre et d'informer sur les opportunités de l'employabilité de ces personnes.

- **Membres du partenariat national**

- > La Ville de La Rochelle
- > Les OADR (Œuvres et Institutions des Diaconesses de Reuilly) – Le Manoir Emilie
- > Le Groupe Védior France / Pôle Diversité
- > Epilepsie Euro Services

- **Membres du partenariat transnational**

- > Antur Teifi à CARDIFF (Pays de Galles)
- > Bethel Epilepsia Centrum à Budapest (Hongrie)

- **Pour en savoir plus**

- > **Site internet** : www.handi-capacites.eu
- > **Contact** : Brigitte Bonard - epieuros@club-internet.fr – ☎ 01 56 80 10 60
EPILEPSIE EURO SERVICES – 115 rue de l'Abbé Groult, 75015 Paris
- > **Référence du projet** : Olimpe N° 2004-IDF-43266
- > **Période de réalisation** : 2004-2007